

La vie de votre association

OPERATION BUSARDS

par Philippe BRUNET

Comme chaque année, le GEPOP va tenter, dans la mesure du possible, d'éviter que les nichées de Busards saint-martin et cendré ne terminent pas sous les roues des moissonneuses batteuses.

L'année dernière, nous avons déjà demandé votre concours, malheureusement sans beaucoup d'échos.

Pourtant il s'agit d'une action concrète et intéressante. De plus, il n'est pas nécessaire d'être grand ornithologue. Au contraire, plus nous serons pour le repérage et la surveillance des nids, plus nous serons efficaces.

Un peu de patience, un minimum de connaissances et surtout l'amour des oiseaux suffisent.

COMMENT NOUS AIDER ?

La page qui suit vous donne des informations simples mais suffisantes.

Si dans votre secteur il vous semble probable que ces oiseaux nichent, veuillez nous en informer (peut-être même, ce sera l'occasion de venir au local : 103 rue Octave Tierce -AMIENS- tél. 43-26-88).

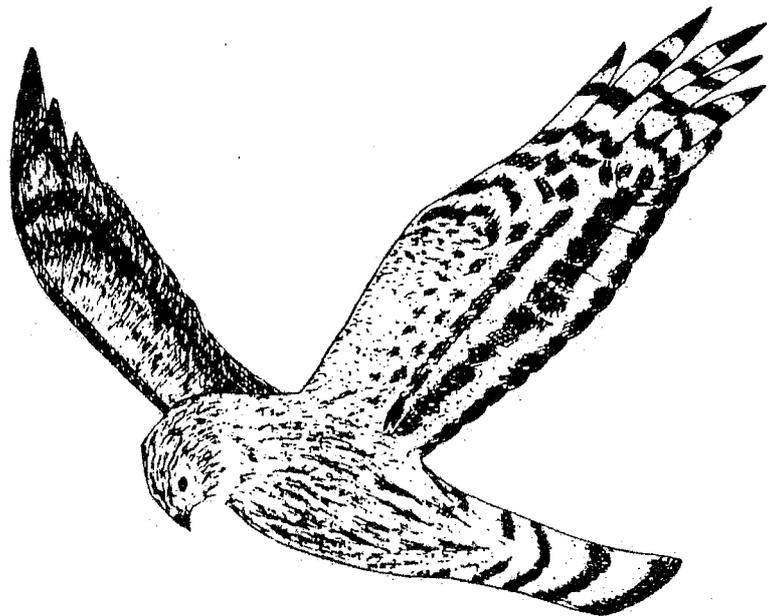
Cette feuille doit être utilisée comme un tract. Donnez-la à votre "agriculteur préféré". Peut-être en ferez-vous un défenseur convaincu de ces rapaces.

Mieux encore, vous pouvez le photocopier pour le distribuer ou l'afficher (mairie, coopérative agricole, école ...)

- Nous disposons d'un tract, envoi sur demande -

Nous comptons sur vous et nous sommes disponibles si vous désirez connaître nos méthodes de protection et même y participer (dans la mesure où il n'y a pas de risque pour la nichée).

MERCI POUR EUX !



PROTEGEONS LES BUSARDS

(st-martin et cendré)

Messieurs les agriculteurs,

Les temps sont difficiles et nombreuses sont les petites exploitations qui disparaissent. Sans doute n'avez-vous pas le coeur à faire de la protection d'espèces protégées.

Cela peut vous paraître totalement irréaliste voire futile, et pourtant ...

Rétablir dans la région une population prospère de Busards st-martin et cendré, est l'exemple même où l'écologie rejoint l'économie.

La preuve, ces deux chiffres :

- un mulot peut manger jusqu'à 10 kg de céréales par an
- un busard st-martin peut manger jusqu'à 700 mulots et campagnol par an (les petits rongeurs représentent 80% de son régime alimentaire)... Faites le calcul !

C'est évident, les Busards rendent de grands services à l'agriculture, gratuitement et sans polluer.

De plus pour ceux que la nature émeut encore et qui ne se considèrent pas comme de simples ouvriers d'une usine à ciel ouvert, le vol majestueux de ces oiseaux embellit nos campagnes et meuble la solitude du laboureur.

Bref, SAUVER LES BUSARDS, C'EST JOINDRE L'UTILE A L'AGREABLE.

LA CAUSE DE LEUR RAREFACTION

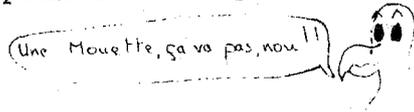
Les landes et les friches étant devenues rares, ce rapace a pris la fâcheuse habitude de nicher à même le sol, dans les champs (céréales, luzerne).

De ce fait, il arrive fréquemment que la nichée soit détruite avant l'envol des jeunes au moment des moissons (le plus souvent involontairement, par ignorance).

COMMENT L'IDENTIFIER ?

- + Ce sont des rapaces de taille moyenne, à la silhouette élégante, gracile.
- + Vol rasant, sinueux voire indécis, balançant doucement d'une aile sur l'autre (lorsqu'ils chassent).
- + Mouvements d'ailes battu, lent (les ailes forment un "V" très ouvert), entrecoupés de longs planés au ras des cultures.
- + Longues ailes et longue queue.

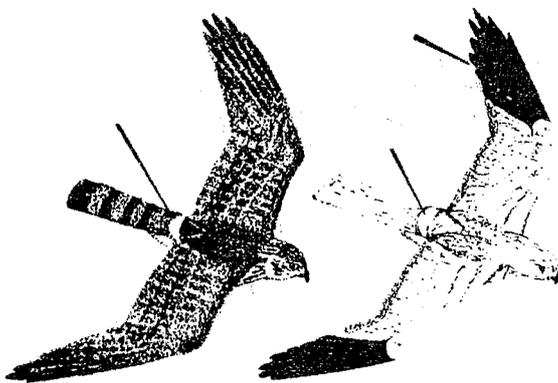
- + Le mâle est gris pâle avec les extrémités des ailes noires. (à la limite peut-on le confondre avec une mouette, en plus élancé et plus grand). Certains ne l'appellent-ils pas la "Buse blanche".



- + La femelle est brunâtre avec le croupion blanc bien apparent.
- + La différence entre Busard St-martin et cendré est affaire de spécialistes.

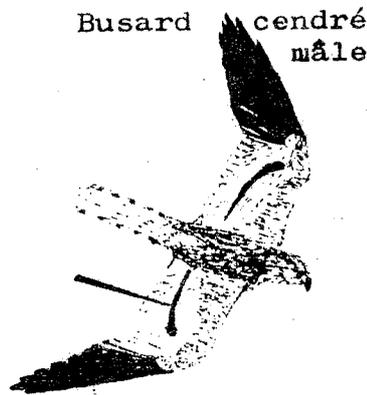
LES CRITERES DE NIDIFICATION

- + La présence régulière des deux sexes dans un même secteur (un seul suffit, surtout le mâle)
- + Le vol rectiligne et décidé du mâle dans une direction précise, surtout s'il tient une proie dans ses serres.
- + Le passage de proie en plein vol, entre le mâle et la femelle (merveilleux spectacle mais difficile à voir).



femelle
Busard saint-martin

mâle



Busard cendré
mâle

ailes en
"V" lors
du vol plané



passage de
proie en vol

Si vous êtes persuadés qu'un couple de ces trop rares rapaces a élu domicile dans votre champ, nous vous proposons de téléphoner au 43-26-88 (en cas d'absence: 43-77-66 ou 44-68-29 ou 45-13-78) ou d'écrire à GEPOP 103 rue Octave Tierce 80000 AMIENS.

Le GEPOP prendra les mesures nécessaires pour protéger le nid, sans endommager les cultures.

Vous serez ainsi les premiers protecteurs d'une espèce rare, utile et protégée par la loi.

Si vous le désirez, nous vous donnerons un complément d'information et vous pourrez participer au sauvetage de la nichée.

- Que les "écologistes" et les "paysans" oublient les idées reçues, la nature n'attend que cela -

Merci à l'avance